CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E37181** **VALABLE JUSQU'AU** **05/10/2027**

ÉDITÉ LE 24/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1992

Raison sociale : SAS LAVOREL MICHEL ET FILS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 09/10/2018

Capital : 7 622

521 ROUTE DES DRONIERES
74350 CRUSEILLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THONON LES BAINS

Siret : 388 976 466 00036

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 8401159-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75018041T12188

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75018041T12188

Situation fiscale et sociale : A jour au 18/08/2026

Téléphone : 04 50 44 11 72 **Fax :**

Portable : 06 09 50 68 12

Responsabilité légale :
LAVOREL PASCAL PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.lavorel74.com

E-mail : info@lavorel74.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 560 683 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	3	09/07/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	3	09/07/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/08/2026 14:37

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.